

ABOU DABI – Participation du GAC aux PDP et CCWG

Samedi 28 octobre 2017 – 17h45 à 18h30 GST

ICANN60 | Abou Dabi, Émirats arabes unis

TOM DALE :

... en amont dans les différents groupes intercommunautaires et dans les différents mécanismes qui sont en place à l'ICANN, la participation du GAC, une participation précoce du GAC au processus d'élaboration de politiques qui sont mises en place par différentes organisations comme la GNSO et la participation du GAC au groupe intercommunautaire. Le GAC donc est membre d'un certain nombre de groupes intercommunautaires.

Le document d'information qui vous a été remis vous donne une liste des membres observateurs bénévoles du GAC qui participent aux différents groupes non PDP et aux différents CWG – groupes intercommunautaires – et l'idée ici est de voir si les membres qui ont participé à titre bénévole à ces différents groupes peuvent – il y a d'autres membres qui n'ont pas pu participer –... mais donc essayer de comprendre jusqu'où le GAC peut participer, dans quelle mesure le GAC peut participer à ces activités en amont et quels seraient les moyens d'améliorer notre travail en terme de volume et de qualité de participation.

---

*Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.*

---

Il y a beaucoup d'activités d'élaboration de politiques en cours à travers la communauté et il y a des inquiétudes qui ont été manifestées par rapport à cet énorme travail qui est fait. Et il y a eu des discussions, il y aura des discussions cette semaine par rapport à la participation du GAC dans différents processus : PDP, CCWG. L'idée, c'est de reconnaître le fait qu'il y a des membres qui GAC qui ont manifesté leurs inquiétudes par rapport à la charge de travail que cela représente et ce que cela représente en terme de ressources et en terme de temps.

La situation n'a pas changé par rapport au moment où ces inquiétudes ont été manifestées et il faudrait savoir quelle est la position du GAC pour essayer de se concentrer sur son rôle consultatif auprès du Conseil d'Administration ou bien quelles seraient les priorités que le GAC devrait établir pour améliorer sa participation à ces différents processus qui peuvent avoir lieu au sein de l'ICANN. Les gens qui participent à ces groupes connaissent bien ce problème. Voilà un petit peu donc l'objectif de cette réunion, de cette séance.

La charge de travail ne va pas se réduire et la composante liée à la politique publique est toujours là. Nous essayons de vous tenir au courant de ce qu'il se passe dans ces groupes pendant le temps entre les réunions et voilà la question dont nous devons parler maintenant.

---

THOMAS SCHNEIDER : Effectivement, il y a un certain nombre de processus et nous n'avons pas pu participé à tous.

Maintenant, j'ouvre le micro à vos commentaires miracles. L'Argentine, vous avez la parole.

ARGENTINE : Olga Cavalli d'Argentine. Merci Tom d'avoir préparé ce document.

Je suis vraiment surprise de voir le nombre de groupes qui existe. J'ai une idée. Certains d'entre nous travaillons ou participons à plusieurs groupes. Cela est compliqué car cela implique de participer, de préparer des documents, etc. ; c'est notre rôle et c'est bien. Mais je pense que c'est l'occasion pour de nouveaux membres du GAC de participer, de se mettre au courant du travail qui est fait dans certains domaines. Je sais que pour les nouveaux arrivants, cela peut être difficile. Cela a été le cas pour moi. Tout était assez confus pour moi il y a quelques années. J'ai rejoint le GAC en 2006 et c'était compliqué.

Nous pourrions essayer de travailler avec les nouveaux arrivants qui sont intéressés à participer à ces différents groupes pour voir comment cela peut être mis en place pour qu'ils se sentent plus

---

accompagnés. On peut les encadrer pour qu'ils puissent participer à ces groupes car il nous faut davantage de membres qui puissent se rendre disponibles pour participer à ces groupes. Autrement, c'est impossible de pouvoir être au courant de tout ce qui se passe.

Il y a des membres des différentes régions qui sont intéressés à différentes questions et on pourrait peut-être avoir une liste de gens qui se porteraient volontaires pour encadrer en quelque sorte les nouveaux arrivants afin qu'ils puissent participer à ces groupes.

THOMAS SCHNEIDER : Merci l'Argentine.

Le Royaume-Uni.

ROYAUME-UNI : Merci Tom d'avoir préparé ce document. Je suis conscient maintenant de l'opportunité que nous avons de participer à un PDP.

Il y a quelques commentaires que j'aimerais faire. Il est important de maintenir l'engagement si l'on décide de participer à un PDP. Alors il faut bien savoir ce que cela représente : il faut dédier du temps, il faut participer, participer

---

à des téléconférences, etc. Et aussi, il faut faire un suivi de ces documents.

Le PDP sur les mécanismes de protection des droits auquel je participe est un processus de long terme jusqu'en 2018. Alors c'est un processus de longue durée. Si vous allez participer, il faut faire des planifications. Il y a des appels qui deviennent trop techniques et les discussions sont trop spécialisées soi-disant. Alors à un moment donné, ces PDP ne vont pas progresser dans des questions ayant trait par exemple à la propriété intellectuelle. Alors c'est bon d'avoir une idée de ce qui vient. Et s'il y a plus d'un représentant du GAC qui participe à un PDP, c'est bien de participer, de coordonner entre le travail. Cela est applicable au CCWG parce qu'on peut planifier la participation et distribuer un peu la charge de travail. Mais s'il y a une coordination au préalable, alors là on pourrait vérifier entre les membres du CCWG ceux qui peuvent assister à une réunion ou à une téléconférence ; ce serait peut-être utile. Je vous dis cela à partir de mon expérience.

Troisièmement, s'il y a une réunion en personne à l'ICANN, peut-être on ne peut pas participer parce qu'on est dans cette salle par exemple. Aujourd'hui, il y avait une séance sur ces mécanismes de protection de droits et je suis dans cette salle. Voilà, c'est un problème et j'espère que ma participation soit utile.

---

THOMAS SCHNEIDER : C'est une question qui apparaît constamment. Une chose, c'est d'avoir un nom dans une liste d'un processus ou d'un groupe de travail. Il y a des processus avec la participation de 30 personnes et en fait bien des fois, il n'y en a que deux ou trois qui participent vraiment et peut-être un qui donne des informations. Alors on parle de participation de rapports d'informations. C'est une question qui n'est pas résolue et qui augmente au fur et à mesure de l'augmentation des processus d'un PDP. On parle de la piste de travail 5 par exemple, alors il y a une tendance à une plus grande participation de nos membres. On a moins de ressources, moins de personnes qui participent activement et alors il faut penser à faire quelque chose, vraiment.

IRAN : Merci monsieur le Président. Je suis tout à fait d'accord avec la collègue de l'Argentine du fait de l'augmentation du niveau de participation dans la mesure du possible.

On a mentionné que les gouvernements ont différents problèmes : des problèmes de ressources, de temps, etc. Toutefois, ce manque de participation ne devrait pas impliquer une diminution de la valeur de notre avis. C'est deux choses différentes : d'une part l'avis du GAC et d'autre part, la

---

recommandation pour un PDP. L'avis du GAC ne doit pas être subordonné au PDP. Il faudrait travailler pour participer, contribuer mais on ne devrait pas établir une punition soi-disant pour ceux qui ne travaillent pas. Alors il faut que tout cela soit clair pour la GNSO.

Il y a plein de choses auxquelles s'occuper et bien des fois pour un pays, c'est difficile de dédier le temps, se lever à 3:00 du matin pour participer à une téléconférence. C'est quelque chose de très compliqué, vraiment. Bien des fois, il y a des questions techniques sur lesquelles on n'a pas les connaissances spécialisées. Alors j'encourage tous à participer dans la mesure du possible mais la réalité, c'est que bien des fois, les ressources ne sont pas suffisantes, les connaissances, le temps. Alors il faut penser à la participation technique et il faut se mettre d'accord sur l'augmentation de la participation mais il faut considérer les problèmes et les difficultés.

Vous monsieur le Président, vous avez dit que l'on ne peut pas dédier toute sa vie à un PDP. Je m'en souviens, je crois que c'était pendant la dernière réunion.

THOMAS SCHNEIDER :           Merci l'Iran.

Maintenant la Suisse.

SUISSE :

Je vais être bref. Mais si je pense à toutes les conséquences, je pourrais parler pendant longtemps. J'essaierai d'être synthétique mais il faut mettre tout cela dans le contexte des trois discussions que l'on mène en même temps : premièrement, la priorisation du travail au sein de la communauté de l'ICANN ; deuxièmement, réduire les barrières pour permettre la participation ; et troisièmement, l'histoire de longue durée du travail avec la GNSO pour participer à des PDP et aussi les recommandations que le groupe de travail conjoint entre le GAC et la GNSO ont formulées il y a quelque temps. Voilà donc le contexte général. On pourrait en parler pendant des heures et des heures mais j'essayais de résumer un peu.

Je crois que c'est bien de participer dans une étape précoce des PDP mais il faut établir des priorités pour notre travail et il est nécessaire que le groupe d'autorités ait la responsabilité de coordonner notre participation dans les PDP.

Je crois qu'il est utile d'avoir des membres désignés par le GAC. On pourrait les utiliser aussi pour les PDP, pas seulement pour le CCWG. Le CCWG responsabilité, dans ce cas, les membres désignés ont assumé dans une grande mesure la responsabilité de participer, d'assister aux réunions, de faire des rapports au GAC ici à la plénière. Et ils sont également utiles comme



---

représentants du reste de la communauté et d'autres unités constitutives parce que les voix au sein du GAC permettent de savoir quelle est la position du GAC sur une question en particulier.

Je crois donc que les exigences de participation dans les CCWG pourraient être semblables dans les PDP. Et si l'on revient à une question très spécifique, je crois que ce serait bien de pouvoir profiter de cette réunion pour nommer les membres du GAC dans la piste de travail 5 sur les noms géographiques comme domaine de premier niveau parce que c'est une des pistes de travail liées aux questions de politiques et ces questions seront en jeu et il y aura une image claire des positions du GAC qui devrait être transmise dans les résultat de ce groupe de travail. Merci.

THOMAS SCHNEIDER : Merci la Suisse. Un commentaire sur le nombre de processus que vous venez de mentionner : c'est quelque chose dont on a parlé hier, il y a eu une rencontre avec les présidents des SO et des AC et le PDG de l'ICANN et certains membres du Conseil d'Administration. Je leur ai dit : « On a développé un grand nombre de procédures au sein du GAC pour améliorer la coordination et la communication comme par exemple les mécanismes de révision rapide, le BGRI, les différents groupes,

---

les recommandations, etc. Et ce que je veux dire, c'est que s'il n'y a personne pour utiliser la fonction d'agent de liaison et on ne peut pas utiliser ces mécanismes et bien, ça ne sert à rien.

En fin de compte, on a besoin de ressources et comme la Suisse vient de le dire, c'est peut-être les présidents et les vice-présidents mais avant, on parlait de responsables du GAC pour le traitement d'une question en particulier. On peut les désigner d'une manière ou d'une autre pour assumer des responsabilités pour construire ce type d'activités et faire un suivi de ces processus. Alors il faut penser à travailler de cette manière pour que notre travail ait un sens et si on n'a pas de ressource. Voilà, c'était un des messages que je veux vous transmettre. Je ne crois pas que nous devrions continuer à consacrer du temps à développer de nouveaux mécanismes qui ne vont pas se développer. Voilà, c'est mon expérience au sein du GAC pendant les dernières années. En fin de compte, il n'y a pas moyen de faire en sorte que les gens travaillent.

D'autre part, il y a des priorités et il faut faciliter les barrières d'accès pour faciliter la participation mais si on tient compte du temps dont on a besoin pour participer, c'est quelque chose dont on a parlé avec les organisations de soutien et comités constitutifs. Et avec l'ALAC, on a considéré que c'est une question prioritaire et qu'il faudrait faire une déclaration conjointe pour montrer à la communauté que cela représente

---

un énorme enjeu. On en reparlera avec l'ALAC mais indépendamment des procédures établies, on a besoin de gens disponibles pour faire le travail. On a besoin de communications de l'ICANN, des organisations de soutien, des comités consultatifs pour que tout se déroule de la manière la plus compréhensible possible. Merci.

ÉTATS-UNIS :

Merci. Je suis d'accord mais je voudrais aborder la question des séances intercommunautaires au sein de l'ICANN. Je crois que nous avons une énorme opportunité pour que la communauté puisse aborder les questions liées au PDP ou aux questions d'intérêt. Mais malheureusement, tout cela a été utilisé avec un peu d'anxiété.

Le GAC recommande donc l'existence de ce type de question mais savoir qu'il y a la possibilité de participer à des débats.

THOMAS SCHNEIDER :

Merci les États-Unis. Je crois que il faut faire le point sur cette question et c'est bien utile. Je crois que lors des séances intercommunautaires, il y a des débats sur ces questions, sur ces procédures, sur les décisions au sein de ces groupes intercommunautaires. Il faut analyser et prendre en compte que ces groupes ont en général des procédures, établi une charte et

---

nous savons qu'il y a certaines questions avec certaines SO parce que les normes ne sont pas claires. Les attentes sont différentes, il y a eu des malentendus. Et d'autre part, il existe le risque d'avoir des problèmes.

Une des expériences de l'ICANN, c'est que peu importe les normes, s'il n'y a pas un esprit de travail, si on ne peut pas peaufiner les normes, ce ne sera pas utile parce personne ne s'occupe de tout cela. Je ne sais pas depuis quand – je crois que depuis la création de l'ICANN – la première définition de l'avis du GAC, c'est-à-dire on a débattu sur l'avis du GAC, ce que c'est que l'avis du GAC, la manière de communiquer l'avis du GAC et je crois que cette analyse nous a pris trop longtemps. Il semblerait que si les gouvernements disent que c'est un avis, l'ICANN doit en tenir compte très sérieusement, peu importe si c'est un document ou un graffiti. On peut définir l'avis du GAC. On peut passer des années pour le définir mais si personne n'en tient compte, si personne n'est intéressé à comprendre ce qu'il y a derrière l'avis du GAC, cela ne sert à rien. Voilà, encore un autre apprentissage.

Alors on peut mener des processus organisés ou pas mais tout va fonctionner si un esprit constructif existe vraiment. Sinon, on ne perd pas dans la traduction mais dans les processus. Merci.

---

Et bien, on arrive à la fin de la réunion et on a toujours quelques petites secondes pour passer la parole à Mark.

ROYAUME-UNI :

Merci beaucoup monsieur le Président.

On a parlé de la participation et s'il y a un représentant du GAC qui ne peut plus participer pour une raison quelconque, l'idée serait d'envoyer une notification au secrétariat pour qu'il n'y ait pas de malentendu, pour savoir qui fait quoi en définitive.

THOMAS SCHNEIDER :

Oui. On a eu cette expérience. Il y a eu un membre du CCWG qui a quitté le GAC alors il a fait une notification. Je veux dire on a des normes utiles établies pour le CCWG – les deux CCWG – et l'idée, c'était que les membres du GAC allaient participer en représentation du GAC. Ces normes peuvent être utilisées si l'on pense que c'est utile. La même chose pour la participation des PDP. Je crois que tout cela est utile et je crois qu'il est utile de savoir en définitive que peu importe les normes, il faut les respecter, il faut les comprendre, il faut être flexible pour les interpréter pour que tout puisse continuer à fonctionner de manière efficace. Ce qu'il faut, c'est que les gens travaillent.

À moins qu'il y ait d'autres commentaires ou d'autres questions, je suppose que les prochaines autorités vont parler de la

---

question, vont aborder la question et vont présenter différentes propositions ou des propositions supplémentaires si cela est nécessaire. Je crois que ce n'est pas quelque chose d'urgent, cela dépend de l'aspect concret de la piste de travail 5. Lorsqu'on saura vraiment comment cela va fonctionner, et bien c'est quelque chose de très important et je crois que ce sera utile de savoir dans quelle mesure les normes de participation ou les attentes vis-à-vis les membres du GAC vont être définies. Pour l'instant, on va s'arrêter là.

Et nous finissons maintenant la séance d'aujourd'hui et je vous souhaite une bonne soirée à Abu Dhabi. Tel que je vous l'ai dit, continuez à analyser les procédures de la communauté habilitée. Vous allez vous amuser. Alors à demain !

**[FIN DE LA TRANSCRIPTION]**